

# « LE RÔLE FONDATEUR DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ DANS LA MISE EN PLACE DES PROJETS LOCAUX DE SANTÉ » : L'EXEMPLE DE L'ATELIER SANTÉ VILLE DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

**BORIS CALLEN**

Centre Communal d'Action Sociale, Floirac (33) - seniors@ville-floirac33.fr

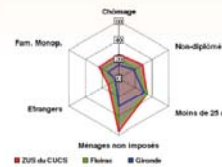
«Notre réalité n'est autre que notre idée de la réalité»

Edgar MORIN

## Introduction

L'examen des données statistiques sur la ville de Floirac (Gironde) démontre la présence d'une population importante en situation de précarité : faibles revenus, faible qualification... Cette population vivant pour la plupart dans des logements conventionnés sociaux se trouve en situation de vulnérabilité et d'inégalités sociales face aux problèmes de santé. Cette vulnérabilité en matière de santé s'explique par des conditions de vie difficiles, liées à différents déterminants : l'habitat, le logement, l'emploi, l'éducation, les ressources... Néanmoins, face à ce constat, la ville n'avait en sa possession que peu de données objectives lui permettant de mettre en place une politique publique sur une thématique extrêmement complexe et multi-partenaire.

C'est pourquoi la commune s'est engagée dans le dispositif Atelier Santé Ville (ASV) et a souhaité la réalisation d'un diagnostic qui permette de mieux connaître les besoins de la population et de faire un état des lieux de l'offre de santé, afin d'orienter les politiques de santé conduites sur le territoire. C'est le Centre Communal d'Action Sociale qui anime sur la ville une action générale de prévention de l'exclusion et de développement social, qui a été chargé de sa mise en œuvre.



Floirac : 860 habitants, 16 156 habitants, 43,4% de logements sociaux



## Objectifs

Le diagnostic est la première étape avant toute planification de projet. Il s'agit d'une phase exploratoire qui va permettre d'identifier les besoins et les demandes de santé sur le territoire, de repérer les réponses existantes, de cerner la problématique et de rassembler l'ensemble des données qui seront utiles à la mise en œuvre du projet. Il permet d'impliquer, dès la mise en place de la démarche, les professionnels locaux et les habitants et favorise ainsi leur implication future au programme d'actions. Cette étape est essentielle, le diagnostic est le fondement du projet territorial de santé. Il permettra de déboucher sur des recommandations et un programme d'actions.

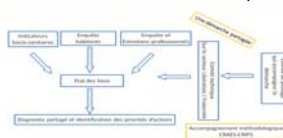
Par ailleurs une démarche de diagnostic partagé permet :

- De disposer d'un état des lieux et d'une analyse de la situation partagés et validés par les différents partenaires ;
- De disposer d'une référence sur laquelle pourra s'appuyer une planification adaptée ;
- De mobiliser l'ensemble des acteurs concernés ;
- D'impulser une dynamique sur le territoire autour de la santé.

## Méthode

Le diagnostic a été conçu selon une démarche partagée, première étape d'une dynamique locale attendue. Il s'est appuyé sur une approche qualitative et participative recueillant la perception de nombreux intervenants. La méthode a reposé sur 5 approches :

- 1/ Une compilation de statistiques (CPAM, PMI, Education Nationale, CAF, INSEE...);
- 2/ La mise en place d'un comité technique composé des professionnels intervenant sur le secteur (institutionnels, associatifs, libéraux, services municipaux);
- 3/ Une enquête par questionnaires – 4 questionnaires à destination : des adultes, des jeunes, des bénéficiaires du RSA et des professionnels. Résultat de l'étude à partir de 619 questionnaires traités.



Les questionnaires ont été construits avec les membres du comité technique. La passation a été effectuée par les professionnels et les habitants.

- 4/ Des rencontres et des entretiens semi-directifs ;
- 5/ Un comité de pilotage pour coordonner la démarche.



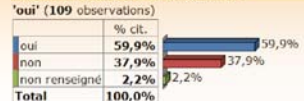
## Résultats

Définition des axes stratégiques déclinés en objectifs thématiques qui correspondent aux priorités apparues au cours du diagnostic partagé et validées par les partenaires.

- Axe 1/ Accès à l'information, aux droits et aux soins
- Axe 2/ Alimentation / Nutrition
- Axe 3/ Prévention et éducation à la santé
- Axe 4/ Bien être et lien social
- Axe 5/ Coordination, participation et travail en réseau
- Axe 6/ Promotion de la santé communale

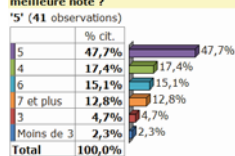
Questionnaire bénéficiaires du RSA (182 personnes)

Vous estimez-vous en bonne santé ?



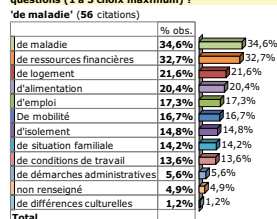
Questionnaire Professionnels (86 personnes)

Comment noteriez-vous la santé des habitants du quartier de 1 à 10, 10 étant la meilleure note ?



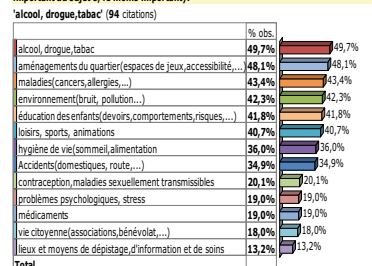
Questionnaire Adultes (162 personnes)

Actuellement, vos éventuels problèmes de santé sont plutôt liés à des questions (1 à 3 choix maximum) ?



Questionnaire Jeunes (189 personnes)

Selon vous, quels sont les 5 sujets prioritaires sur lesquels il faut agir dans votre quartier afin d'améliorer et garder une bonne santé (5 réponses maximum en classant du sujet 1, le plus important au sujet 5, le moins important) ?



## Discussion

Cette approche qui intègre le diagnostic partagé comme étant l'acte fondateur du futur projet local de santé a démontré, à travers l'expérience de l'Atelier Santé Ville de Floirac, toute sa pertinence et son efficacité. Trois piliers apparaissent nécessaires à sa réussite.

- 1) Un temps de mise en place plus long qui doit être compris et soutenu politiquement ;
- 2) Une démarche qui doit être animée par un professionnel chargé de coordonner et de structurer le projet ;
- 3) Une reconnaissance pleine et entière de la place des professionnels et des habitants dans la définition des futures priorités locales de santé.